

# REVUE HISTORIQUE

## NORMES

### I. STRUCTURE DE L'ARTICLE

1/ Respecter les caractéristiques typographiques de la revue pour **la hiérarchisation des titres**.

- titre article : 16 pt, gras, à gauche ;
- nom de l'auteur en début d'article : 12 pt, petites capitales, à gauche ;
- intertitre de premier niveau : 12 pt, petites capitales ;
- intertitre de second niveau : 12 pt, ital. ;
- éventuelle bibliographie et annexe : titres « Bibliographie », « Annexe », 12 pt, majuscules ;
- Titres « Résumés », « Abstract » : 10 pt, petites capitales ; mots-clés, keywords : 10 pt ;
- ne pas oublier le titre des parties (Mélanges, Comptes rendus, etc.).

2/ **La police de caractère** est « Times New roman ». L'interligne est 1.

- texte : 12 pt ;
- **citation longue théorique ou littéraire (+ de 2 lignes) : 10 pt, justification réduite ;**
- légende des figures et tableaux : 9 pt, ital. ;
- notes de bas de page : 10 pt ;
- éventuelle biographie et résumés : 10 pt.

### II. NORMES DE SAISIE

1/ **Les majuscules sont accentuées** (ENCYCLOPÉDIE et non ENCYCLOPEDIE) (onglet « Insertion »/« symboles ou « caractères spéciaux » ; ou onglet « bouton office »/« Options Word » (en bas à droite)/« vérification » et cocher « majuscules accentuées en français »).

2/ **Saisir en italique (et non pas en gras ou souligné) :**

- les mots que l'on souhaite exceptionnellement faire ressortir ;
- les expressions latines et les mots étrangers ;
- les titres d'ouvrages ou d'œuvres d'art.

3/ **Les titres** d'ouvrages, de publications et de journaux :

- Si le titre ne commence pas par un article défini, le mot initial prend seul la majuscule. Ex : *Une histoire des médias ; À la recherche de Ferdinand de Saussure.*

- Si le titre commence par un **article défini**, alors le premier substantif et les adjectifs et adverbes le précédant prennent la majuscule. Ex. : *Le Grand Chemin de l'immigration ; Les Institutions de la monarchie française à l'époque moderne.*

Sauf dans les cas suivants :

- lorsqu'il constitue une phrase, aucun mot ne porte la majuscule excepté le mot initial. Ex. : *Les journalistes sont-ils crédibles ?*
- lorsqu'il s'agit du titre d'un article ou d'un ouvrage spécialisé, aucun mot ne prend la majuscule excepté le mot initial.
- Lorsque le titre contient **une opposition ou une symétrie**, chaque terme en opposition ou en parallèle prend la majuscule. Ex. : *La Nuit, le Jour ; L'Humour et la Honte ; Guerre et Paix.*

4/ Les noms de **partis politiques**, de **syndicats**, de **lieux**, d'**entreprises**, de **stations de radio ou de télévision** doivent apparaître en caractères romains, même en langue étrangère.

5/ **La ponctuation** devra suivre les règles typographiques courantes :

- espace insécable :     avant : ! ; »  
                                   après «  
                                   avant et après les cadratins — et demi-cadratins –  
                                   dans l'espacement pour les nombres, les pourcentages, les siècles (ex. :  
 100 000, 6 362, 35 %, xix<sup>e</sup> siècle)  
                                   entre les prénoms de souverains et les chiffres romains (ex. : Charles VII)
- pas de blanc :            après ([ et avant])

## 6/ Sigles et abréviations

Les sigles doivent figurer en capitales. Il est d'usage aujourd'hui de ne plus mettre de points entre les lettres : EPHE et non E.P.H.E. Cependant, on écrira : **Puf**.

Les abréviations demeurent dans la plupart des cas en bas-de-casse (vol. IV, t. 3, n° 5 et non Vol. 4, T. III, N°V).

Quelques abréviations courantes :

- **1<sup>er</sup>, 1<sup>ers</sup>, 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et non 1<sup>ier</sup>, 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup>**
- **XIV<sup>e</sup> siècle (chiffre en petites capitales)**
- Chap. et non ch.
- éd. (éditeur, édition)
- etc. et non etc...
- vol.                            pour     volume
- t.                                pour     tome
- coll.                           pour     collection
- fasc.                          pour     fascicule
- f<sup>o</sup>                                pour     folio
- n<sup>o</sup>                                pour     numéro (et n<sup>os</sup> pour numéros)
- **p.**                               **pour page et pp. pour plusieurs pages**
- tr. fr.                          pour     traduction française
- sq.                               pour     et suivantes
- apr.                             pour     après
- Les décennies ne doivent pas être abrégées. On écrira : les années 1920, 1930, 1940...

## III. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les références suivent le système « à la française », c'est-à-dire **en note de bas de page**

### Normes bibliographiques :

Prénom Nom, « Titre de l'article », *Titre de l'ouvrage, du recueil ou de la revue* (éventuellement date de la première édition), lieu d'édition, éditeur, « collection », date d'édition, mention éventuelle de l'édition.

- **Exemple de rédaction souhaitée d'une entrée :**
  - Jean Carbonnier, *Sociologie juridique* (1978), Paris, Puf, « Quadrige », 2004.
  - Remarques : le prénom de l'auteur doit figurer en toutes lettres et non pas de façon abrégée. Le nom du lieu d'édition est toujours en français (ex. : Florence, et non Firenze).
- Exemple d'entrée renvoyant à un **article de revue** :
  - Jean-Pierre Lebreton, « Les particularités de la juridiction administrative », *Revue de droit public*, n° 2, 1983, pp. 419-453.

**Remarques** : le titre de l'article est en romain entre guillemets, le nom de la revue est en italique, vient ensuite le numéro dans la série et l'année de publication, puis les pages de début et de fin du passage ; **on double le « p. » pour indiquer plusieurs pages.**

- Exemple d'entrée renvoyant un **ouvrage collectif** :
  - Pascal Engel, « Les normes de la pensée sont-elles des normes sociales ? », in Raymond Boudon, Pierre Demeulenaere, Riccardo Viale (dir.), *L'Explication des normes sociales*, Paris, Puf, « Sociologies », 2001, p. 238 sq.

**Remarques** : (dir.) signifie « sous la direction de » ; l'abréviation latine *sq.*, en italique, peut être remplacée par « et suivantes ». **La mention « in » apparaît en italiques** devant le nom des auteurs et en romains devant le titre de l'ouvrage, afin d'éviter toute ambiguïté.
- Les références en **langue étrangère** doivent **respecter la norme de présentation bibliographique de la langue concernée** ; ainsi, en anglais et allemand, les titres d'articles et d'ouvrages portent la majuscule sur les noms, les verbes et les adjectifs, et l'abréviation (ed.), sans accent et en romains, signifie « sous la direction de ». Pas d'espace avant la ponctuation double en anglais et en espagnol.
- Dans le cas d'un **ouvrage traduit** :
  - Martin Heidegger, *Unterwegs Zur Sprache*, Pfullingen, Verlag Günther Neske [1959] ; trad. fr. J. Beaufret, W. Brokmeier, F. Fédier, *Acheminement vers la parole*, Paris, Gallimard, 1976.
  - Emmanuel Kant, *Projet de paix perpétuelle* (1795), trad. fr. J. Gibelin, Paris, Vrin, 1975.
- Dans le cas où un ouvrage a été rédigé par **deux auteurs**, séparer les deux noms d'auteurs par une virgule.
- Si **dans la bibliographie, deux titres du même auteur** se suivent, **répéter le nom de l'auteur** (au lieu d'insérer un long tiret à la place du nom et du prénom de l'auteur) pour les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>... occurrences (à classer dans l'ordre chronologique). Exemple :
  - Émile Durkheim, *De la division du travail social* (1893), Paris, Puf, « Quadrige », 2007.
  - Émile Durkheim, *Les Règles de la méthode sociologique* (1895), Paris, Puf, « Quadrige », 2007.
- **Ressource Internet** :
 

<http://www.iop.org:activity/groups/subject/ipsi/index.html> Site consulté en juin 2011.
- **Actes de congrès ou de rencontres** :
  - Henriette Walter, « Toponymie, histoire et linguistique : l'invasion franque en Gaule », dans les *Actes du XIII<sup>e</sup> Colloque international de linguistique fonctionnelle*, Corfou, 1986. Paris, SILF, 1987.
- **Thèse** :
  - Patrick Kae-Nune, « Caractérisation par spectrométrie de masse des radicaux des mécanismes de dépôt dans des décharges de silane, méthane et hydrogène », thèse de doctorat de l'Université de Paris 6, 17 octobre 1995.

### **Emploi d'*ibidem*, *idem* et *op. cit.* :**

***Ibidem* renvoie à la référence qui précède immédiatement mais à une page différente ; *Idem* à la même page du même ouvrage ; *op. cit.* à une référence plus éloignée.** Exemples :

- <sup>1</sup>. Plutarque, *Vies*, Paris, Les Belles Lettres (coll. G. Budé), 1957, t. 1, p. 36.
- <sup>2</sup>. *Ibidem*, p. 40. (Plutôt que *op. cit.* lorsque la référence est proche)
- <sup>3</sup>. Homère, *Odyssée*, (trad. V. Bérard), éd. La pléiade, p. 561.
- <sup>4</sup>. *Idem*.
- <sup>5</sup>. Plutarque, *Vies*, *op. cit.*, t. 1, p. 43. (Plutôt que *Ibidem* lorsque la référence est éloignée.)

**Art. cit.**, qui signifie « article cité », n'est **pas en italiques** (exemple : 4. P. Engel, art. cit., p. 252.).

Dans les notes, on utilise fréquemment à **tort** l'abréviation *cf.* (pour *confer*, qui signifie en latin « comparez avec ») ; elle doit être réservée pour son sens de : « comparer avec ce qu'en dit Untel dans tel autre ouvrage ». Dans tous les autres cas, on préférera à *cf.* l'infinitif français « **voir** ».

#### **IV. RÉSUMÉS ET NOTICE BIO-BIBLIOGRAPHIQUE**

Les auteurs fourniront obligatoirement avec leur article, aux fins d'édition :

- **un résumé en français** d'une quinzaine de lignes et un abstract. **Il est souhaitable que l'abstract soit plus développé que le résumé pour permettre un meilleur référencement de l'article. Il peut aller jusqu'à une page.**
- **une notice bio-bibliographique** de 5 à 10 lignes environ où les auteurs présenteront leur situation vis-à-vis de la recherche (fonction et titre) et leurs principales productions scientifiques.
- **5 à 6 mots clés en français et leur traduction en anglais** ; le premier de ces mots clés fera obligatoirement référence à la période chronologique envisagée dans l'article et le second à l'espace géographique concerné.

Les auteurs de Mélanges ne fourniront qu'une notice bio-bibliographique et des mots-clés (avec leurs équivalents anglais).

Il est demandé aux auteurs de présenter **en fin d'article**, et non dans un fichier à part, **dans l'ordre suivant** :

- notice bio-bibliographique
- résumé en français
- mots clés
- *abstract*
- *keywords*